



FACE A « L'OPERATION : FRAISES DE GAZA » LANCEE PAR ISRAËL VIA AGREXCO, LES ORGANISATIONS PAYSANNES PALESTINIENNES UNANIMES APPELLENT AU BOYCOTT TOTAL D' AGREXCO

Le 6 décembre l'agence de communication. de l'entreprise d'état israélienne Agrexco en France lançait l'opération « Fraises de Gaza » par un communiqué intitulé : « *Agrexco/Carmel relance les exportations de produits agricoles depuis la bande de Gaza* ». Le communiqué délivre un double message :

- **Israël soutient économiquement les Palestiniens** : « Agrexco fait vivre 900 paysans palestiniens et 10000 personnes. » « Le partenariat qui lie les producteurs palestiniens et la société israélienne existe depuis 30 ans est un partenariat économique et commercial conforme aux règles du secteur »

- **Coral est une marque Palestinienne de produits Palestiniens** : « *C'est à leur demande que nous avons pris en charge la logistique et la commercialisation de leur marque « CORAL ».*

Après 5 ans de blocus dont les 3 derniers de blocus total et à vingt jours du second anniversaire du déclenchement de la monstrueuse guerre israélienne contre Gaza, l'opération de communication visant à présenter Israël/Agrexco comme le sauveur des Palestiniens est une preuve de cynisme et de mépris des peuples de la planète qui ne nous surprend plus venant d'Israël.

Dès le lendemain, l'ambassade d'Israël en France, le CRIF et la chambre de Commerce France Israël relayaient l'opération en ajoutant un troisième message qui donne le ton et désigne la cible : La coalition contre Agrexco.

- **Le boycott (des fraises Coral) est une attaque contre les palestiniens (de Gaza).**

Le triple message est immédiatement repris en boucle par les officines sionistes et les sites pro-israéliens. Les « boycotteurs se tirent une balle dans le pied en boycottant les fraises de Gaza », « Les anti-juifs boycottent même les produits « made in gaza », « Mais pourquoi voulez-vous nous boycotter ? s'étonne Agrexco, nous acheminons en France et en Europe les fraises des producteurs palestiniens de Gaza (...) et elles sont savoureuses ».

Le message est grossier : « ceux qui boycottent les produits palestiniens exportés par Agrexco en France et en Europe s'attaquent aux Palestiniens » mais la manœuvre n'en est pas moins dangereuse. Il s'agit de remplacer la revendication initiale de la Coalition (Non à l'implantation d'Agrexco à Sète), c'est à dire le refus de la venue de l'entreprise, de ses bateaux etc. par une revendication portant seulement sur les produits exportés par Agrexco. Et dans ce cadre, l'acceptation des produits Agrexco sous label « Produce of Palestine » (Coral ou autre) serait la première étape minée conduisant à l'explosion de la Coalition contre Agrexco en France et en Europe.

Or l'Appel de la Coalition est explicite, il s'agit d'un refus d'Agrexco lequel est fondé « Au nom du respect des droits humains, de la morale et de la justice et des décisions des instances internationales, les raisons ci-dessus seraient largement suffisantes pour refuser l'implantation d'une entreprise israélienne de quelque secteur que ce soit à Sète ou ailleurs, car toutes les entreprises israéliennes tirent, directement ou indirectement, profit d'une colonisation condamnée depuis des décennies par les instances internationales ! »

Le fait qu'Agrexco exporte 70% des produits des colonies est un motif supplémentaire de sanction.

C'est pourquoi, conformément à l'Appel initial de la Coalition contre Agrexco et forte du soutien renouvelé du BNC (Comité National Palestinien pour le Boycott, Désinvestissement et Sanctions) en date du 22 décembre 2010, la Coalition contre Agrexco réaffirme son refus total de l'implantation de l'entreprise d'état israélienne Agrexco/Carmel/Coral à Sète et ailleurs.

Coalition contre Agrexco 23/12/2010

www.coalitioncontregrexco.net

Alertés de cette opération de grande ampleur, les organisations paysannes consultées, ainsi que les comités de résistance populaire rassemblés au sein du Comité National Palestinien pour le Boycott viennent de se prononcer.

ci-après le communiqué du BNC Palestinien du 22/12/2010 :

LA SOCIETE CIVILE PALESTINIENNE REITERE SON APPEL A UN BOYCOTT TOTAL DE CARMEL-AGREXCO.

<http://bdsmovement.net/?q=node/790>

Palestine occupée, 22 décembre 2010 - Nous, organisations de la société civile soussignées, incluant les syndicats d'agriculteurs, les organisations agricoles et les comités populaires, réitérons l'appel du Comité National Palestinien (BNC) du BDS à un boycott total de Carmel-Agrexco en raison de sa complicité dans la commercialisation des produits des colonies illégales d'Israël et dans d'autres violations du droit international et des droits de l'homme. Unis avec la Coalition contre Carmel-Agrexco en France et en Europe, nous exprimons notre soutien résolu à l'action judiciaire contre Carmel-Agrexco entreprise par des associations de la société civile françaises devant le Tribunal de Commerce de Créteil.

Carmel-Agrexco, l'exportateur israélien appartenant en partie à l'Etat, viole le droit international. Agrexco commercialise 60-70% des produits agricoles venant des colonies illégales d'Israël dans les territoires occupés [i] et joue un rôle clé dans le développement d'un agrobusiness israélien à échelle industrielle. Il profite des colonies illégales d'Israël et du vol des terres et des ressources en eau dans le territoire palestinien occupé (TPO) en violation de la 4eme convention de Genève, et fournit une incitation économique à la poursuite par Israël du régime illégal d'occupation, d'apartheid et de colonialisme au dessus du peuple palestinien. Dans le cadre légal et éthique de la responsabilité d'entreprise, une compagnie porte la responsabilité de toutes ses initiatives commerciales pouvant violer les droits humains, du travail ou des standards environnementaux. De plus nous souhaitons souligner que des experts renommés en droit international, ainsi que la Cour Internationale de Justice dans son jugement de 2004 sur le mur illégal israélien dans les TPO, ont affirmé que les Etats ont une obligation légale à décourager les relations d'affaire qui contribuent au maintien de la situation illégale créée par Israël. Ceci inclut les affaires avec Carmel-Agrexco.

Les exportations israéliennes, et les produits de Carmel-Agrexco en particulier, ont été faussement étiquetées de manière routinière, et les sociétés d'exportation israéliennes et les fonctionnaires ont régulièrement trompé les gouvernements et compagnies partenaires, cachant la réalité sur les produits émanant des colonies illégales de Cisjordanie occupée. La Cour Européenne de Justice a jugé que de tels produits israéliens ne sont pas qualifiés pour un traitement douanier préférentiel selon l'accord EU-Israël, et a critiqué les autorités du commerce extérieur israéliennes pour avoir fait de l'obstruction dans leurs réponses aux demandes faites par les fonctionnaires de l'UE.[ii] Le gouvernement britannique a émis des doutes sur la traçabilité de tous les produits indiqués 'made in Israël'. [iii] Les chercheurs ont documenté régulièrement des preuves de l'implication de Carmel-Agrexco lui-même dans le faux étiquetage délibéré des produits des colonies illégales israéliennes.[iv]

Nous avons appris récemment les tentatives du lobby d'Israël en France de contrer les efforts de la Coalition Contre Carmel-Agrexco pour amener Agrexco à se soumettre au droit international, en déclarant qu'un boycott d'Agrexco affecterait les exportations de fraises palestiniennes de Gaza. A

une époque où Israël détruit systématiquement l'agriculture palestinienne, déracinant des centaines de milliers d'arbres fruitiers, passant au bulldozer de vastes zones cultivées, et refusant aux Palestiniens l'accès à nos ressources en eau [v], nul ne devrait être trompé par des tentatives de propagande israélienne aussi criantes. Par son siège criminel continu et sa guerre d'agression contre Gaza, Israël a détruit des terres agricoles, des usines des eaux et d'assainissement, causant des niveaux de pollution, de pauvreté et de crise sanitaire sans précédents dans la bande de Gaza occupée.

Dans les conditions sévères du blocus illégal par Israël, qui ont conduit les importations et les exportations de Gaza à un arrêt quasi-total, Agrexco a exploité sa relation étroite avec les autorités d'occupation israéliennes pour s'assurer un monopole dans l'exportation des produits palestiniens de Gaza, chaque fois qu'un mince filet de produits d'exportation est autorisé à franchir le blocus, souvent pour servir les relations publiques israéliennes. Par exemple, lors de la saison précédente, seules quelques tonnes de fraises furent autorisées à sortir de Gaza. Même si cette saison-ci voit un quota supérieur d'exportations, le nombre total de cultivateurs Palestiniens impliqués est moins de un pour mille. Les experts prédisent aussi que beaucoup de ceux-ci pourraient passer à la production de denrées demandées par le marché local de Gaza, si les portes d'exportation de fraises ou de fleurs leur étaient fermées. Toute affirmation selon laquelle les opérations d'Agrexco bénéficient aux paysans Palestiniens n'est rien d'autre qu'une feuille de vigne pour couvrir une complicité avec les violations du droit international et des droits du peuple palestinien par Israël. La levée du blocus de Gaza et la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid israéliens sont la solution la plus garantie et la plus durable pour permettre à nos agriculteurs de produire et d'exporter librement, sans être contraints à se confier à des compagnies complices de leur oppression et de leur dépossession. Nous appelons plutôt à intensifier la pression contre Agrexco par un boycott complet et systématique de tous les produits et services d'Agrexco.

La campagne de lobbying d'Israël au service d'Agrexco doit être considérée comme une autre tentative désespérée d'Israël et de ses groupes de pression bien huilés pour contrer la montée rapide de la campagne BDS, en peignant le boycott comme « contre-productif » et « nuisible aux Palestiniens ». En plus de sa fausseté, c'est un argument paternaliste que nous rejetons. L'appel BDS a été signé par plus de 170 partis politiques, syndicats, ONG, réseaux et associations agricoles palestiniens représentant tout le spectre de la société civile palestinienne : sous occupation en Cisjordanie et à Gaza, en Israël et en exil. De plus, un boycott total de Carmel-Agrexco a été approuvé par la totalité des syndicats et comités agricoles et de fermiers Palestiniens. Quoique bien conscients du prix que nos agriculteurs pourraient payer du fait d'un boycott complet de Carmel Agrexco, nous considérons le BDS comme le moyen de solidarité le plus efficace pour provoquer la fin des différentes formes d'oppression par Israël qui empêchent nos agriculteurs et le peuple tout entier de jouir de la liberté et des droits de l'homme.

Au titre de ceux qui sont affectés directement par les pratiques illicites de Carmel-Agrexco, nous appelons la justice française à agir pour la justice, à faire respecter le droit local et international, et à s'assurer que les responsabilités de tous ceux qui contribuent activement aux violations par Israël des droits humains du peuple palestinien soient établies.

Signé par :

Le Comité National du Boycott, Désinvestissement et Sanctions palestinien (BNC)

General Union of Palestinian Peasants and Co-o Groups

Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC)

Union of Palestinian Farmers

Grassroots Palestinian Anti-Apartheid Wall Campaign (STW)

National Committee for Popular Resistance

Popular Committees against the wall and settlements in Ni'lin, Bil'in, Al-Maasara, Nabi Saleh, Budros, Beit Jala and Wadi Rahal

Union of Palestinian Agricultural Engineers

Union of Agricultural Work Committees

[i] <http://www.corporatewatch.org/?lid=3209>

[iii] <http://bdsmovement.net/?q=node/666>

[iii] <http://www.theyworkforyou.com/whall/?id=2010-01-27c.313.0>

[iv] <http://corporateoccupation.wordpress.com/2010/03/23/%E2%80%9Cproduce-of-israel%E2%80%9D-british-company-found-in-breach-of-labelling-guidelines/>

[v] <http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/report/israel-rations-palestinians-trickle-water-20091027>